

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a été convoqué le 16 novembre 2016 pour le jeudi 24 novembre 2016 à 20 h.

Ordre du jour joint à la convocation.

### **Compte rendu Conseil Municipal** **Séance du 24 novembre 2016**

N° 28

#### **Présents :**

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire.

Mr CARTE Claude, Mr BOURGIER Jean-Jacques, Mme DUFOUR Françoise, Mr POMMERUEL Christian, Mme TAVEL Cécile, Adjoint.

Mr CHABAUD Gilbert, Mmes PONCETY Claire, FROMENT Josette, Mrs BERTEAUX Pascal, BRANCHE Pascal, Mme FRANCK Isabelle, Mr PERROT Marc, Mme EPITALBRA Aude, Mrs RICHONNIER Romuald, PIVET Sylvain, Mme NAGA Cécile, Mr COCQUELET Christophe, Mmes ECOCHARD Laurence, MICHAUD Gaëlle.

**Excusés :** Mmes TRENTESAUX Claudine, MOREL Rachel, Mr GABET-ROUGEMONT Patrick ;

Mme TRENTESAUX Claudine a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mr Jean-Jacques BOURGIER.

Mme MOREL Rachel a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme FROMENT Josette.

Mr GABET-ROUGEMONT Patricia a donné pouvoir écrit de voter en son nom à Mme PONCETY Claire.

#### **20 heures :**

##### **Accueil du Conseil municipal d'enfants**

Le Conseil municipal accueille les membres du Conseil municipal d'enfants, et installe les membres élus au cours de la dernière élection.

Ont été élus par les élèves de CE2 CM1 et CM2 : Valentine RICHONNIER, Olivia PERROT, Antonin ROY-SEIGNEMARTIN, Antonin KOBELCZUK.

Ils ont rejoint les 6 élus de l'année précédente : Perrine TRONCY, Tom BAILLY, Alanis CHOLEY, Hugo RICHER, Yossra DJELASSI et Clémentine MAGNON-BRUNOIS.

Chacun des nouveaux élus présente son programme pour les deux ans à venir. Les thèmes sont très variés portant sur la qualité du cadre de vie et des espaces verts, l'installation d'équipements spécifiques pour la jeunesse ou encore sur la thématique de la sécurité routière.

Mr le Maire remercie Mmes Josette FROMENT et Isabelle FRANCK pour le travail effectué avec le Conseil municipal d'enfants au cours de l'année scolaire écoulée.

#### **20 h 30 :**

Mr FLOCHON Jean-Yves, Maire, déclare ouverte cette séance n° 28 sous sa présidence.

Il est procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à la nomination d'un secrétaire de séance : Madame Françoise DUFOUR est nommée secrétaire de séance.

Le conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 13 octobre 2016.

# **QUESTION N°1 – Finances, Personnel Communal, Communauté de Communes, Communication (J.Y.FLOCHON)**

## **1.1. – Future intercommunalité : désignation de deux délégués**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il doit élire **deux** conseillers communautaires selon les règles fixées par l'article L 5211-6-2 (1c) du code général des collectivités territoriales : les conseillers communautaires sont élus par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 23  
Suffrages exprimés : ..... 19  
Majorité absolue : ..... 10

Ont obtenu :

Liste d'Union Vivre Ceyzériat : ..... 19 voix

### **M. FLOCHON Jean-Yves et Madame FRANCK Isabelle**

ayant obtenu la majorité absolue, ont été élus comme délégués communautaires de la future intercommunalité du bassin de Bourg-en-Bresse.

## **1.2 - Vente atelier-relais n° 6 : écritures comptables**

Monsieur le Maire donne connaissance d'une demande d'admission en non-valeur présentée par Madame la Trésorière Municipale concernant le loyer dû par la SAS Atelier de Brou s'élevant à 81 530,18 € suite à la liquidation judiciaire de cette entreprise.

Monsieur le maire rappelle que la contrepartie de cette non-valeur sera en quelque sorte compensée par le produit de la cession immobilière, en voie de finalisation, au bénéfice de la société de crédit immobilier Natixis, agissant pour le compte de la menuiserie Bret.

Décision : accord à l'unanimité.

## **1.3 – Santé et Sécurité au travail**

Monsieur le Maire expose au conseil qu'en application de l'article 5 du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, toute collectivité, quelle que soit sa taille, doit faire l'objet d'inspection en matière de santé et sécurité au travail. A défaut d'un personnel qualifié en interne, cette mission est confiée à un agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le Centre de Gestion dans le cadre d'une convention.

L'objectif des visites d'inspection est d'établir un audit concernant l'application de la réglementation dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. Les rapports adressés à l'issue de chaque visite permettent d'alerter la commune sur d'éventuels non conformités ou manquements et de formuler des recommandations visant à les lever.

La commune ne disposant pas d'un ACFI au sein de son personnel, cette convention avec le Centre de Gestion est à caractère obligatoire. La commune de Ceyzériat étant affiliée au Centre de Gestion, elle ne donnera lieu à aucun coût, les frais de fonctionnement étant imputés sur la cotisation additionnelle.

Décision : accord à l'unanimité pour la signature de la convention avec le Centre de Gestion.

#### **1.4 – Vente terrain chemin du Clozy**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il conviendrait de faire déplacer l'activité professionnelle de Mr CHEVANU Richard actuellement implantée chemin de Fortunat. En effet, depuis la construction du lotissement de Fortunat, l'emplacement de cette activité n'est plus adapté.

Monsieur le Maire propose au conseil de lui céder une partie de la parcelle cadastrée section AB n° 695 « Clozy » pour une surface de 1 500 m<sup>2</sup> au prix de 15 € le m<sup>2</sup>.

Décision : accord à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer l'acte correspondant en l'étude Me Breuil, Notaire à Ceyzériat.

#### **1.5 – Cession gratuite consorts Rosset à Commune**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la parcelle située à Tréconnas appartenant aux consorts Rosset a fait l'objet d'un plan de division en 5 lots à bâtir. Celui-ci a été réalisé par la SARL Serge Chanel, Géomètre-expert et associés à Bourg-en-Bresse, le 29/04/2016.

Comme convenu lors de cette division, des parcelles doivent être cédées gratuitement à la commune dans le cadre de l'alignement de la voie.

Il s'agit des parcelles cadastrées section AB n° 731 et 733 lieudit « Tréconnas » pour une surface totale de 193 m<sup>2</sup>.

Décision : accord à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer l'acte correspondant en l'Etude de Me BREUIL, notaire à CEYZERIAT.

#### **1.6 – Demande subvention au conseil régional pour opération îlot Bouvard**

Monsieur le Maire indique que pour soutenir les collectivités locales dans leurs projets d'investissement, le Conseil régional a mis en place un programme de soutien à l'investissement des bourgs centres et pôles de services.

Le Conseil municipal a décidé d'engager une opération de requalification de l'îlot Bouvard, situé en Centre-village.

Cette opération prévoit la création de locaux communaux qui pourraient être positionnés dans le bâtiment le plus au sud du projet derrière la façade « historique » qui serait ainsi conservée. Cette construction nouvelle permettrait l'aménagement d'une nouvelle bibliothèque municipale, d'une salle communale polyvalente, pour servir d'appui à un accueil de jour porté par l'ADMR de Ceyzériat et d'un commerce type brasserie ou restaurant bénéficiant d'une terrasse donnant sur une nouvelle place publique.

Avec la démolition de l'ancienne usine, le coût de cette opération est estimé à la somme de 1,5 millions d'euros hors taxes, pour laquelle le Conseil municipal sollicite à hauteur de 40 % le recours au fonds de soutien à l'investissement territorial mis en place par la région Auvergne Rhône-Alpes.

Monsieur le Maire demande l'aval du conseil pour déposer une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement territorial proposé par la Région concernant la requalification de l'îlot Bouvard en centre village.

Décision : accord à l'unanimité.

## **QUESTION N° 2 – Finances, Communauté de communes, Cadre de vie (C. CARTE)**

### **2.1. – Syndicat de la Reyssouze**

Monsieur CHABAUD Gilbert donne le compte rendu de la réunion du Syndicat du 17 novembre 2016. Ont notamment été traitées les questions suivantes :

- Convention entre le SBVR et le Syndicat Mixte Veyle Vivante : en avril 2015, le comité syndical a validé une convention d'assistance technique entre le SBVR et le Syndicat Mixte Veyle Vivante afin d'aider à la mise en place d'outils de suivi financier et budgétaire durant toute la durée du contrat de rivière. Suite au départ en retraite des 2 secrétaires et au recrutement d'Estelle Maty à temps non complet, il s'avère nécessaire de continuer cette mission. Les 2 syndicats se sont donc entendus pour prolonger d'un an la durée de cette convention.

- Maintenance des vannes : l'entreprise SOGEDO assure actuellement pour le compte du syndicat la maintenance des vannes à raison de 2 visites d'entretien/ an et une surveillance 24h/24h et 365 j/an avec astreinte d'intervention sous 2 heures au niveau de 7 sites prioritaires. Afin de réduire le coût de la gestion des vannes, le syndicat a sollicité la SOGEDO afin de regrouper ces 2 prestations qui font actuellement l'objet d'une facturation distincte. Après négociation, le syndicat a pu obtenir une remise de 50 % sur le tarif de l'astreinte 2016 et l'intégration de l'astreinte au contrat de maintenance sans surcout pour 2017. La nouvelle proposition s'élève donc à 20 400 € HT pour l'ensemble des prestations soit une économie de 10 %

- Plans de désherbage communaux : le syndicat propose d'accompagner la mise en place de techniques alternatives au désherbage dans la cadre de l'interdiction des produits phytosanitaires pour les collectivités au 01 janvier 2017 par la réalisation de plans de désherbage communaux par un prestataire privé.

En plus des 6 communes en cours de démarche, 5 nouvelles se sont déclarées en cette fin d'année et 7 sont déjà en attente pour 2017, y compris celle de la commune de Ceyzériat. Coût : 46 000€ TTC. Subvention : 80% de l'Agence de l'Eau.

- Restauration de milieux aquatiques : les études engagées en 2015-2016 permettent de programmer le démarrage des premiers travaux au cours de l'été 2017. Les chantiers consisteront principalement en l'aménagement de dispositifs de franchissement pour les poissons associés à une restauration du lit et des berges de part et d'autre des ouvrages (talutage, plantations...)

### **2.2. – Forêt**

Monsieur CARTE informe le conseil que sur les 3 parcelles n° 7, 8 et 16 exploitées par les affouagistes ces 3 dernières années, une vente de bois sous maîtrise ONF est en cours.

70 feuillus d'un diamètre 50 minimum avec un volume total de 106 m<sup>3</sup> ont été bucheronnés et façonnés par Mr Olivier AUDUC, bucheron domicilié à Journans pour un coût de 13 € HT/m<sup>3</sup> soit 1 653 € TTC.

Nombre d'entre eux, impropres à la vente, gélifs ou roulés seront vendus en chauffage avec l'affouage ou sur une vente complémentaire.

Pour mémoire, la remise des lots d'affouage aura lieu le samedi 17/12 matin.

56 m<sup>3</sup> sur les 106 de fûts (chênes et hêtres) ont été débardés sur deux places à bois pour une vente début décembre par l'entreprise Bonnet de Drom.

Le coût du débardage de 14€/m<sup>3</sup> a donc été de 861 €.

Mr CARTE établira un bilan après la vente. On constate en tout cas que notre forêt est avant tout un patrimoine, un lieu de détente et un poumon vert plus qu'une source de profit.

Pour exemple, les arbres abattus impropres à la vente et remis à affouage pour lesquels le coût de l'abattage seul dépasse la recette potentielle engendrée, sans parler du coût de garderie et du temps de gestion.

## **QUESTION N° 3 – Travaux, voirie, bâtiments communaux et sécurité (J.J. BOURGIER)**

### **3.1. – Travaux en cours**

Monsieur BOURGIER informe le conseil des travaux en cours :

► **Maison de Santé** : travaux restant à exécuter en travaux supplémentaires; Devis entreprise FONTENAT pour un montant de 4354.56€ ttc (dépense à présenter au budget 2017)

- Bordure accès parking à modifier (rayon de courbure)
- Local poubelles à construire : abaissement de bordures de trottoirs, dalle béton et pose d'un entourage en rondins autoclaves de Ø 0120 mm

► **Parking sur RD 979 face à la MSP** : le traçage des places de parking a été commandé à la société LDV : 450 euros.

► **Gendarmerie** : déclaration d'accident faite à notre assurance concernant le remplacement de trois panneaux de grillage rigide, plus un poteau d'angle. Une voiture dont le frein à main n'était pas serré, a endommagé cette clôture.

► **Ecole Primaire** : concernant les normes d'accessibilité, les agents de travaux ont terminé la fixation des matériels concernant les marches d'escalier intérieures et extérieures (nez de marches et contre marches).

Devis de métallerie/serrurerie pour la fourniture et la pose de 4 barrières de sécurité (position : haut des gradins) à proposer au budget 2017 : 1896 € ttc.

► **Rue Pierre de Coubertin** : déclaration d'accident pour sectionnement du câble d'alimentation d'une maison d'habitation au cours de l'entretien des accotements au giro broyeur (il a été demandé au conducteur de tracteur de ne pas s'approcher trop près du pied des poteaux...).

► **Salle polyvalente** : contrôle triennal des installations de sécurité incendie. Emission d'un avis favorable de l'officier du SDIS. Quelques modifications à apporter :

- Protections à installer sur les angles des piliers: 18u de 2ml de haut. (Devis WURTH 590 € ttc à présenter au budget 2017).
- Afin que les malentendants ne soient pas piégés dans les toilettes, en cas de sirène d'alerte au feu. Il faudrait installer un système de lampes flash dans les toilettes...
- Inscription au cahier d'entretien de l'intervention de l'APAVE concernant la vérification des réseaux élec.et Gaz (date du contrôle prévue le 29/11/2016)
- Inscription au cahier, de l'intervention du technicien de maintenance GAZ, (entretien annuel)
- Un travail d'information des associations utilisatrices des locaux devra être fait.

La Commission départementale (réunie aujourd'hui) a confirmé l'avis favorable.

Une copie du rapport définitif nous sera communiquée.

► **Ancienne mairie** : rampe PMR, mains courantes installées. Reste le crépissage des murets à effectuer.

Un complément a été réalisé concernant les mains courantes de l'escalier dans le hall d'entrée.

Amélioration de l'éclairage du hall en cours.

► **Place de Domagne** : la cabine téléphonique a été supprimée vendredi 18 novembre.

► **Demande de Mlle Pinchon 8 rue J. Bernier** : des véhicules stationnent quotidiennement sur le trottoir et devant l'entrée de son garage. Elle souhaite que nous prolongions l'installation des potelets existants devant le fleuriste (à proposer au budget 2017).

► **SNCF** : l'accident survenu le 9 septembre 2016, sur un passage à niveau sur la commune de VOGLANS, où un camion est resté bloqué sur les voies et dont le chauffeur est décédé, a provoqué une accélération dans le processus de vérification de ces passages à niveaux. La visite ordinaire quinquennale a donc été faite ce mercredi 23 novembre 2016 avec un contrôleur de la SNCF. Cette visite ne concernait que les P.N. sur voies communales ; un état correct des signalisations a été constaté.

Un rapport à compléter nous sera remis, puis il faudra le transmettre à la Préfecture, via la DDT.

► **Lycée des Sardières** : les probataires débroussaillent le bord de la Vallière sur 4 ml de large à partir du lavoir (côté droit en descendant) afin d'allonger le parcours pédestre. De même le parcours à l'ouest du terrain de foot a été rafraîchi.

► **Carrefour des Soudanières** : compte rendu de la réunion du 4 novembre 2016 :  
Présents : Mr ROZE (Agence routière Bresse Revermont), Monsieur FAMY (Entreprise FAMY), Mr BURLON (Entreprise FAMY), Mrs FLOCHON, CARTE, BOURGIER.

Rappel : la solution N° 3 est retenue, à savoir :

- Dévoiement de la route départementale n°52a, côté Nord et Est, avec acquisitions foncières

Le montant des travaux est de 150 000€ HT, hors acquisitions foncières, et travaux réalisés par les concessionnaires.

Les acquisitions foncières seront réalisées par la Commune de CEYZERIAT.

Le financement de l'opération d'investissement hors taxe est assuré par :

- Le Département à hauteur de : 45 %
- La CCLV à hauteur de 45 %.
- La société Granulats VICAT à hauteur de 5 %
- La société FAMY à hauteur de 5 %

Travaux prévus pour 2017.

## **QUESTION N° 4 – URBANISME (C. POMMERUEL)**

### **4.1. – Commission urbanisme du 21 novembre 2016**

#### **PERMIS DE CONSTRUIRE**

THEULICIDE Philippe

Sur un terrain situé Rue Jérôme Lalande

Parcelle(s) N° 757, 859 & 860 Section AL située(s) en zone UA

D'une superficie totale de 1460 m<sup>2</sup>

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

FREBOURG Laurent

Sur un terrain situé 10 rue des Orchidées

Parcelle(s) N° 533 Section AM située(s) en zone 1AU

D'une superficie totale de 1102 m<sup>2</sup>

POUR LA CRÉATION D'UN AUVENT ET D'UNE CAVE

#### **DÉCLARATIONS PRÉALABLES**

JOLY Jean-Claude

Sur un terrain situé 118 chemin de Saumont

Parcelle(s) N° 831 Section D située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 1034 m<sup>2</sup>

POUR L'ÉDIFICATION D'UN ABRI DE JARDIN

ESMAILI Camille

Sur un terrain situé 28 rue Jérôme Lalande  
Parcelle(s) N° 140 Section AL située(s) en zone UA  
D'une superficie totale de 260 m<sup>2</sup>  
POUR LA MODIFICATION DE FAÇADE EST, OUVERTURES EN TOITURE ET CRÉATION D'UN  
BALCON EN FAÇADE OUEST

CARROS Olivier  
Sur un terrain situé 142 route de Revonnas  
Parcelle(s) N° 60 Section AK située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 618 m<sup>2</sup>  
POUR LA CRÉATION D'UNE FENÊTRE EN FAÇADE SUD

CHAUDY Thomas  
Sur un terrain situé 13 allée de Bellevue  
Parcelle(s) N° 140 Section AD située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 935 m<sup>2</sup>  
POUR L'EDIFICATION D'UN ABRI DE JARDIN

ESMAILI Camille  
Sur un terrain situé 28 rue Jérôme Lalande  
Parcelle(s) N° 140 Section AL située(s) en zone UA  
D'une superficie totale de 260 m<sup>2</sup>  
POUR LE CHANGEMENT DE DESTINATION D'UNE PARTIE DU BÂTIMENT EN LOCAL COMMERCIAL

QUARIN David  
Sur un terrain situé 31 rue Jean Jaurès  
Parcelle(s) N° 324 Section AL située(s) en zone UA  
D'une superficie totale de 280 m<sup>2</sup>  
POUR LA POSE D'UNE CLAUSTRAS

### **DEMANDES DE CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION**

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL valablement représentée par Maître  
Louis-Philippe TANDONNET  
Sur un terrain situé 87 avenue du Revermont  
Parcelle(s) N° 1920 Section A située(s) en zone UB  
D'une superficie totale de 1556 m<sup>2</sup>  
VENTE BEKRAR / MARTINEZ - OLLIVIER HENRY

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL valablement représentée par Maître  
Louis-Philippe TANDONNET  
Sur un terrain situé 5916 chemin de la Combe  
Parcelle(s) N° 574 Section AB située(s) en zone UBa  
D'une superficie totale de 952 m<sup>2</sup>  
SUCCESSION VALFRÉ

Demande de SCP DARONNAT PORAL  
Sur un terrain situé route de Tréconnas  
Parcelle(s) N° 685, lots 2 et 4 Section AB située(s) en zone 1AU  
D'une superficie totale de 1457 m<sup>2</sup>  
VENTE CAVALIER-VIOU / THEVENARD

Demande de JURIS RHONE  
Sur un terrain situé Mont July  
Parcelle(s) N° 70 Section AH située(s) en zone UAa

D'une superficie totale de 57 m<sup>2</sup>

VENTE BOURCET

Demande de Maître Gilles BEAUDOT

Sur un terrain situé Croix du Poulet

Parcelle(s) N° 307, 315, 409 & 410 Section AI située(s) en zone UA

D'une superficie totale de 2650 m<sup>2</sup>

RÈGLEMENT COPROPRIÉTÉ ESPRIT VILLAGE

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL

Sur un terrain situé 106 rue du Docteur Rollin

Parcelle(s) N° 383, 382, 33 & 35 Section AI située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 5252 m<sup>2</sup>

VENTE MARTIN / SCI VERS CUA

Demande de Maître Gilles BEAUDOT

Sur un terrain situé 205 chemin de la Grande Fontaine

Parcelle(s) N° 143 Section AI située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 84 m<sup>2</sup>

VENTE GLASSIER / MONGE-ROFFARELLO

Demande de SCP MATHIEU PONS

Sur un terrain situé 16 rue Henri Dunant

Parcelle(s) N° 721 & 724 Section AM située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 1195 m<sup>2</sup>

VENTE DUNAND / ORGEVAL

### **DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER**

Demande de Maître Barbara BREUIL

Sur un terrain situé 16 avenue du Revermont

Parcelle(s) N° 807 Section AM située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 665 m<sup>2</sup>

VENTE MONTANDRAU / MERLE

Demande de SCP DARONNAT PORAL

Sur un terrain situé route de Tréconnas

Parcelle(s) N° 685, lots 2 et 4 Section AB située(s) en zone 1AU

D'une superficie totale de 1457 m<sup>2</sup>

VENTE CAVALIER-VIOU / THEVENARD

Demande de SCP GAUD VIEILLE TANDONNET SAINT-PAUL

Sur un terrain situé 87 avenue du Revermont

Parcelle(s) N° 1920 Section A située(s) en zone UB

D'une superficie totale de 1556 m<sup>2</sup>

VENTE BEKKRAR / MARTINEZ - OLLIVIER HENRY

Demande de Maître Gilles BEAUDOT

Sur un terrain situé 205 chemin de la Grande Fontaine

Parcelle(s) N° 143 Section AI située(s) en zone UBa

D'une superficie totale de 84 m<sup>2</sup>

VENTE GLASSIER / MONGE-ROFFARELLO

Demande de SCP GUERIN PEROZ

Sur un terrain situé Mont July

Parcelle(s) N° 70 Section AH située(s) en zone UAa



D'une superficie totale de 57 m<sup>2</sup>  
VENTE BOURCET / LAURENT

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé 2 rue des Orchidées  
Parcelle(s) N° 522 Section AM située(s) en zone 1AU  
D'une superficie totale de 920 m<sup>2</sup>  
VENTE PROVILLARD / VADON

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Lotissement Le Fortunat  
Parcelle(s) N° 487 Section AK située(s) en zone 1AU  
D'une superficie totale de 810 m<sup>2</sup>  
VENTE SARL IMPACT IMMOBILIER / MARTINET-DUENG

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Lotissement Le Fortunat  
Parcelle(s) N° 458 Section AK située(s) en zone 1AU  
D'une superficie totale de 766 m<sup>2</sup>  
VENTE SARL IMPACT IMMOBILIER / MMES JEGO

Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Lotissement Le Fortunat  
Parcelle(s) N° 457 Section AK située(s) en zone 1AU  
D'une superficie totale de 798 m<sup>2</sup>  
VENTE SARL IMPACT IMMOBILIER / EL MATAOUAT  
Demande de Maître Barbara BREUIL  
Sur un terrain situé Lotissement Le Fortunat  
Parcelle(s) N° 503p Section AK située(s) en zone 1AU  
D'une superficie totale de 55 m<sup>2</sup>  
VENTE SARL IMPACT IMMOBILIER / SABIN

## **QUESTION N° 5 – Vie scolaire, bibliothèque, associations, enfance (C. TRENTESAUX)**

### **5.1. – Bilan restaurant scolaire**

Mme Patricia BOURDIN présente le bilan financier du restaurant scolaire de l'année écoulée (2015/2016). Le coût net restant à charge de la commune (hors investissements) s'élève à 16 015 €, résultant principalement de la fourniture d'alimentation, des frais de personnel, d'électricité et du chauffage des locaux. 10 personnes participent à la bonne marche de ce service (1 cuisinier et 9 agents pour le service, la surveillance et l'entretien). 25 867 repas ont été servis, ce qui représente une moyenne de 183 repas par jour pour 141 jours de cantine.

### **5.2. - Conseils d'écoles élémentaire et maternelle :**

Mme MICHAUD Gaëlle donne le compte rendu des conseils d'écoles :

#### **Conseil d'école élémentaire du 4 novembre 2016 :**

Elections des parents délégués au conseil d'école.  
169 votants sur 371 électeurs soit 45,5% de suffrages exprimés.

Effectifs : 235 élèves à ce jour (240 à la rentrée)

53 CP : répartis dans 2 classes= 27 et 26

43 CE1 : 1 classe de 27 et 16 avec des CE2

38 CE2 : 8 avec les CE1 et 30 chez M. Dreno

49 CM1 répartis dans 2 classes : 24 et 25

52 CM2 répartis dans 2 classes = 26 et 26

### **Fonctionnement**

12 enseignants ; 2 AESH (anciennement AVS) pour 2 élèves ; 1 personne en CUI ; 6 personnes pour le restaurant scolaire ; 3 personnes pour la garderie périscolaire ; un intervenant en musique.

### **Règlement**

Quelques modifications quant à la garderie à la charge de la municipalité

La sécurité : un ajout quant à la mise à l'abri des enfants si intrusion, suivant la nouvelle réglementation.

La charte de la laïcité en vigueur au cours de l'année précédente est remise aux parents dès l'inscription.

Modifications acceptées à l'unanimité.

**Projet d'école** : « habiter le monde » l'habitat d'hier et d'aujourd'hui ; l'impact sur l'environnement ; les différents modes de construction ...

Le 18 novembre, si la météo le permet les enfants construiront une cabane dans une cagette par groupe comprenant un enfant de chaque niveau pour fédérer l'esprit « école »

En fin d'année les CM2 de Mme Rochet feront un séjour de 3 jours sur ce thème de l'habitat (le lieu n'est pas encore précisé) et les élèves de M. Gau feront un séjour à Giron de 3 à 5 jours sur le thème du sport : escalade, tir à l'arc, rando.....

### **Sécurité**

Les exercices incendie et mise en sureté ont été effectués les 10 et 17 octobre conformément à la législation.

Remerciements à la bibliothécaire, à M. Goy et à l'équipe du restaurant scolaire pour leur travail.

### **Questions**

Serait-il possible de mettre en place des TAP ?

Pour la garderie : prévoir d'ajouter au règlement l'ouverture à 16h20.

Demande d'étude pour les enfants restant jusqu'à 18h 30.

Ajouter un n° pour prévenir en cas de besoin.

Demande de gratuité de 16h à 16h30.

### **Travaux**

Beaucoup de travaux sont demandés. Le tableau a été remis à J J Bourgier pour évaluer les travaux prioritaires..

## **Conseil d'école maternelle du 7 novembre 2016 :+**

Elections : 78 votants sur 208 inscrits soit une participation de 37,5%.

Effectifs : 109 élèves à ce jour repartis de la façon suivante :

PS : 23

PS+MS : 23 soit 8 petits et 15 moyens

MS : 20

GS : 21

GS : 22

Classes avec des effectifs étonnamment faibles. A noter un départ en CP pour 43 élèves ; il faudrait environ 50 nouvelles inscriptions pour la rentrée 2017 !

### **Fonctionnement**

6 enseignants avec une décharge de direction le lundi.

4 ATSEM + 1 CUI

3 AVS pour 5 enfants en situation de handicap.

### **Règlement**

Pas de changement avec le précédent donc il est adopté à l'unanimité.

### **Projet d'école**

Les classes « passerelle » entre crèche et école maternelle et entre GS et CP sont reconduites.

Le thème étudié cette année est « Moi et les autres ».

Suivant les 5 périodes les activités seront construites autour de ce thème :

Moi et les autres à l'école ; moi et les autres enfants de la classe ; moi et les aînés de la commune (foyer lire des histoires, crêpes...) ; moi et l'environnement (banc de l'amitié...) ; moi et les autres dans le sport : olympiades, exposition...

2 fois par mois les moyens et les grands se rendent à la bibliothèque.

2 spectacles prévus : en décembre avec les petites scènes vertes à Coligny et en janvier « hop, hop » au centre festif.

#### Sécurité

Des exercices incendie et de mise en sûreté ont été mis en place conformément à la demande du ministère.

#### Travaux

Le changement d'éclairage est prévu en début d'année prochaine pour la salle de réunion ainsi que le changement du store de la cuisine.

La cabane en fer sous la crèche à consolider ; les vitres à nettoyer.

Pour la garderie un petit changement pour mieux répartir les tâches des agents : Angélique Waïss terminera les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 18h au lieu de 18h30 et conduira les 3 petits restants dans la grande garderie ; par contre elle sera présente ces 4 jours le matin de 8h à 8h30 avec Aurélie pour encadrer les 15 enfants présents et les reconduire dans les classes.

## **QUESTION N° 6 – Associations sportives, collège, CCAS** **(C. TAVEL)**

### **6.1. – Associations sportives et Foyer de l'Amitié**

Mme Cécile Tavel donne le compte rendu des assemblées générales suivantes :

#### ➤ Assemblée générale « La Boule de Ceyzériat » du 14 octobre 2016 :

21 personnes présentent à l'assemblée.

23 licenciés.

5 concours sont organisés : challenges Barbier, Chichoux, Cave de Ceyzériat, Bersot et challenge de l'Amitié entre sociétaires.

Lydie Grenier est Championne de l'Ain.

Baptiste Giotto en 3<sup>ème</sup> division.

Henri Clerc en 3<sup>ème</sup> division.

Rapport financier : - 41,92 €.

Total : +2 858,77 €.

Composition du Bureau : président, Henri Clerc ; Secrétaires, Vincent Besson ; Trésorier, Maurice Grenier.

Pour l'année 2016 :

Concours sur 2 jours, le 6 et 7 mai. Concours organisé tous les 4 ans. 112 compétiteurs attendus.

Utilisation de tous les terrains et donc fermeture du square des tilleuls le samedi.

Demandes à la mairie : plantation des arbres, réparation de la serrure du portail et d'une fuite dans les WC.

#### ➤ Assemblée générale de la Gymnastique volontaire le 14 octobre 2016 :

56 personnes présentent à l'assemblée.

170 adhérents.

Bilan financier : -320,37 €

Déficit financier sur les cours de la Zumba car seulement 19 personnes présentes sur les cours. Ce cours a donné lieu à beaucoup de discussion. Finalement il a été voté le changement de professeur en fin de saison car le coût horaire est trop élevé (70,85 € de l'heure contre 26,99 € pour les autres cours).

Nouveau cours :

Méditation : 1/2h le mercredi de 18 h 30 à 19 h, cotisation à 50 €.

Suppression du cours de Qi Gong débutant.

Gym douce le vendredi de 16h à 17 h 30.

Les cotisations sont à 147 € et 20 € supplémentaires pour la Zumba.

Election : démission de tout le bureau comme annoncé la saison dernière.

La nouvelle présidente est Mme Haussein.

Bilan financier : -320,37 € sur un montant total de dépenses de 14 155 €

➤ Assemblée générale du tennis le vendredi 21 octobre 2016 :

17 présents.

221 adhérents dont 64 enfants.

Ecole de tennis le samedi matin, jeudi soir et mardi soir.

Possibilité de participer à des championnats mais très peu d'adhérents demandeurs. Deux équipes ont participé au championnat de l'Ain.

80 participants au tournoi de juin. Moins d'inscrits sans doute à cause du temps.

Bilan financier :

55 sponsors.

Chocolats de pâques : 615 €

Bilan : - 170,92 €, dû en partie à la hausse des cotisations appelées par la fédération de tennis.

Cotisations :

-18 ans et étudiant : 40 €

Adultes : 66 €

Cours de tennis enfants : 120 €

Cours de tennis adulte : 140 €

Pas de changement de bureau.

➤ Assemblée générale du foot le samedi 22 octobre 2016 :

40 participants

Effectifs :

- 2015-2016 : 216 licenciés.

- 2016-2017 : 250 licenciés.

185 jeunes dont 75 en U7-U9.

50 seniors.

Equipe 1<sup>ère</sup> en excellence.

Equipe réserve : 1<sup>ère</sup> division de district.

Equipe 3 : 3<sup>ème</sup> division du district.

15 loisirs.

Encadrement : 25 éducateurs bénévoles et 1 contrat service civique pour l'année 2016-2017.

Label école du foot à renouveler.

Formation éducateurs.

Partenariat avec Péronnas.

Tournoi en salle en janvier 2016.

44 tournois extérieurs.

Installations sportives :

2 terrains à Ceyzériat.

2 terrains à Montagnat.

1 terrain à Saint Just.

Plage horaire sur la salle de Revonnas.

Le président fait remarquer qu'il manque de cohérence entre les communes.

Projet de vestiaires à Montagnat.

Manifestations : le loto, carnet de tombola, dinde, participation à la farfouille des donneurs de sang.

Partenaires :

10 sponsors.

Participations ponctuelles pour l'achat des maillots.

HP formation.

Bilan financier 2015-2016 : -2809,23 €.

Trésorerie : 16 554,74 €.

➤ Assemblée cyclo du vendredi 4 novembre 2016 :

Sorties les : mardis, jeudis et samedis.

42 adhérents et 8 membres actifs en 2015-2016.

44 adhérents et 9 membres actifs en 2016-2017 (13 femmes et 31 hommes)

161 000 kms parcourus.

Organisation :

Séjour à Méjane, 19 participants.

Ardéchoise : 3 participants.

Fédérale à Dijon : 2 participants.

Participation à 5 rallyes extérieurs.

Bilan financier : - 1 173,94 €.

Trésorerie : 5 656,11 €

Participation à l'achat d'une tenue et au repas de l'AG.

Tarifs licences : 50 euros et 70 euros avec revues.

Sur 2 186 € de licences, 1 977,50 € sont reversées à la fédération.

Election du conseil d'administration :

2 sortants, rentrent 4 personnes soit 14 membres au total.

L'organisation d'un rallye a été évoquée mais ne verra pas jour cette année. Les volontés sont là mais le bureau attend un coordinateur qui doit rejoindre le bureau.

➤ Assemblée générale Foyer de l'Amitié du jeudi 10 novembre 2016 :

Le foyer compte 86 adhérents avec des nouveaux qui les ont rejoints cette année.

Les activités proposées sont : tricots le lundi après-midi, cartes, scrabbles, rencontre le jeudi après-midi et marche le vendredi matin.

Les membres du Foyer participent activement à la vie du village : chars de la grande Margot, lecture et crêpes à l'école maternelle.

Organisation sur l'année de 2 concours de cartes et d'une journée porte ouverte.

Un voyage est organisé au mois de juin et le repas de Noël offert à tous les adhérents au mois de décembre.

Résultat financier ; + 239,78 €.

Total général : + 7 710,90 €.

➤ Assemblée générale extraordinaire de Rythme danse le vendredi 4 novembre 2016 :

Suite à la dernière assemblée générale et les postes de trésorier et secrétaire laissés vacants, c'était la réunion de la dernière chance.

L'assemblée était nombreuse et les adhérents ont su répondre à l'appel de leur association et ainsi la maintenir après 30 années d'existence. 6 personnes rentrent au conseil d'administration pour un total de 110 adhérents.

## **6.2. – Repas des anciens**

231 personnes ont participé au repas cette année (68 payants). Le CCAS a eu de très bons retours sur cette journée.

# **QUESTION N° 7 – Associations culturelles, actions patrimoniales, événementiel (F. DUFOUR)**

## **7.1. – Commission culturelle du 22 novembre 2016**

Mme Françoise Dufour donne le compte rendu de la commission :

Retour sur la cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts.

La cérémonie a été perturbée par la météorologie déchainée à l'heure de son début. Cela a nécessité un repli stratégique au Centre festif. La manifestation s'en est trouvée plus sereine. Lors de l'hommage rendu aux soldats inscrits sur notre monument, ceux tués en 1916 ont été mis à l'honneur pour ce centenaire. Cette cérémonie a vu son caractère émotionnel renforcé avec la Marseillaise interprétée par l'Union musicale et entonnée par les participants et surtout l'apport du nouveau drapeau par les membres du CME. Les habitants venus nombreux n'ont pas manqué de le souligner et de nous en remercier.

Une leçon tirée de cette situation météorologique désastreuse : désormais pour un repli, comme pour le verre de l'amitié, nous préparerons l'Ancienne salle des fêtes. L'ascenseur devrait être installé pour satisfaire les personnes en difficulté.

Les membres de la commission envisagent pour le début novembre 2017 une exposition de peintures et sculptures au Centre festif. Ils travaillent donc à sa mise en place et à son déroulement. Une première ossature a déjà vu le jour. Il reste à lui donner corps. Nous serons plus précis prochainement.

## **7.2. - Réunion des Associations le 9 novembre 2016**

De nombreux présidents et présidentes y ont assisté. Avec le Comité d'Initiative l'objectif était d'établir le Calendrier des Fêtes de 2017 et de résoudre d'éventuels doublons. Cette réunion a été mise à profit pour rappeler certaines obligations telles : remplir le formulaire permettant de connaître la composition du nouveau bureau d'une Association, les coordonnées téléphoniques et de courriels des personnes concernées, la non obligation de demande et d'obtention d'une subvention, la transmission des documents demandés en Mairie dûment remplis.

La réunion s'est achevée par une collation accompagnée du verre de l'amitié avec des échanges informels agréables.

## **7.3. – Union Musicale**

L'assemblée générale rassemble toujours de nombreux musiciens et s'effectue avec beaucoup de participation de leur part. Les interrogations de début de réunion ont été nombreuses. Elles témoignent d'un refus de la routine et d'une grande vitalité. Il a été rappelé les règles à observer pour le bon fonctionnement du groupe. Elles sont reconnues comme facteur de progression dans les apprentissages et sources de satisfactions personnelles.

La saison 2015 s'est effectuée avec environ 50 musiciens et les activités ont été très nombreuses : Grand Margot, Concert de Noël, Vœux du Maire, Sainte Blaise, Foire aux Vins, Stage au Poizat, Concert de Printemps, fête à l'École du Vallon, Concert du printemps à Bourg en

Bresse, fête de la musique à Villereversure, fête du 9 juillet à Ceyzériat, Concert à la Passerelle des Vendangeurs, 2 fêtes de quartier : ADAPEI et Mérignat, (et j'en oublie peut-être tant la liste fut longue). Un groupe jazz s'est constitué. Une saison fort chargée qui justifie un léger essoufflement de fin de parcours des interprètes. Quant aux activités en lien avec l'École de Musique, elles existent bien et ne demandent qu'à être renforcées. En ce qui concerne le bilan financier il s'est avéré satisfaisant avec des recettes de 17 785 € et des dépenses de 15 007,63 € ; il en résulte un bénéfice de 2 277€. Notre Maire et moi-même avons souligné leur forte participation appréciée et attendue par nos habitants à la vie locale, et la grande qualité des prestations fournies toujours gratuitement, il faut le souligner.

## **QUESTION N° 8 – Questions diverses**

### **8.1. – Inauguration Maison de Santé**

Elle sera programmée pour le vendredi 10 mars pour tenir compte de la période de réserve imposée aux services de l'Etat. Une journée portes-ouvertes en direction du grand public aura lieu le samedi 11 mars.

### **8.2. – Demandeurs d'emploi**

	Total	H	F	I	N.I.
NOVEMBRE 2016	168	91	77	127	41

La prochaine séance du Conseil est fixée au jeudi 15 décembre 2016 à 20 h 30.

Le Maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers,